

Procédure de privatisation des compagnies de distribution d'électricité bulgares – étude de cas

Angel Semerdjiev

Vice-président du Conseil
Energy Regulators Regional Association

Bamako, Mali, 26-27 juillet 2004

- **Stratégie énergétique de la République de Bulgarie, juillet 2002.**
 - **Septembre 2002 : Accord de services de conseil signé avec le groupe BNP Paribas**
 - **Stratégie de privatisation des EDC, mai 2003**
-

- **16 février 2004 : soumission de 13 propositions préliminaires par les cinq candidats certifiés (ENEL – Italie, EON – Allemagne, EVN – Autriche, CEZ – République tchèque et PPC – Grèce).**
- **9 juillet : soumission des offres définitive et des chiffres correspondants.**
- Soumissionnaire retenu pour le dossier occidental : CEZ, République tchèque
- Soumissionnaire retenu pour le dossier sud-est : EVN, Autriche
- Soumissionnaire retenu pour le dossier nord-est : EON, Allemagne

Cibles de la privatisation des EDC :

- **Mobilisation des investissements au sein des entreprises**
 - **Mobilisation d'une échelle d'investisseurs stratégiques**
 - **Stabilité et réputation financières**
 - **Expérience des opérations au sein d'un marché libéralisé**
-

- **Méthode de vente**
 - **Règles de participation**
 - **Sélection des investisseurs :
trois étapes**
 - **Regroupement des entreprises :
trois dossiers**
 - **Vente parallèle des trois dossiers**
 - **Intérêt de la privatisation pour
les actionnaires**
-

Organisation :

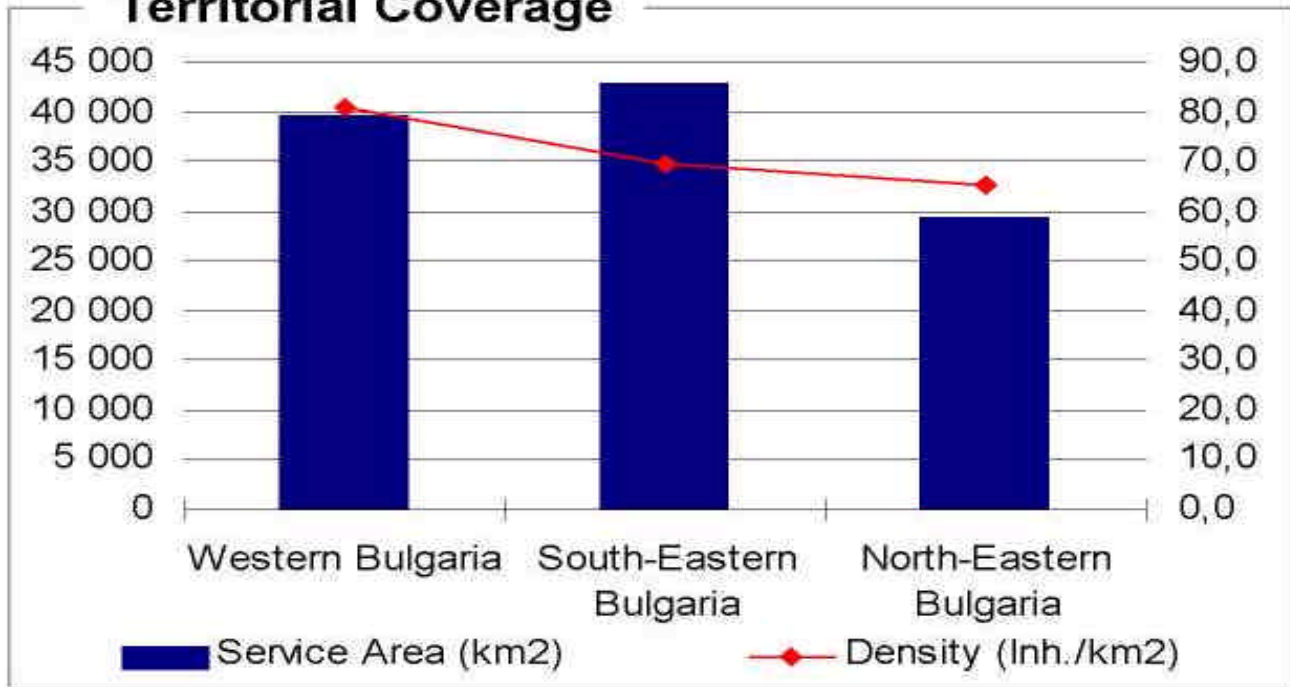
- Ouest de la Bulgarie :
EDC Stolichno, EDC Sofia
Oblast et EDC Pleven
- Sud-Est de la Bulgarie :
EDC Plovdiv et EDC
Stara Zagora
- Nord-Est de la Bulgarie :
EDC Gorna Oryahovitza
et EDC Varna



Organisation



Territorial Coverage



- Les résultats obtenus placent la Bulgarie au premier rang en Europe de l'Est, selon l'indice des "prix par client en cas de privatisation"
 - 230 EUROS par client
 - 200 EUROS par client en République tchèque
 - 100-150 EUROS par client en Roumanie
 - 80 EUROS par client en Ukraine.
-

- 1. Établissement d'un cadre réglementaire clair et contemporain :**
 - Adoption d'une nouvelle loi sur l'énergie ;
 - Adoption d'un décret sur la réglementation des tarifs de l'électricité ;
 - Adoption par la SERC d'instructions relatives à la réglementation des tarifs de l'électricité.
 - 2. Analyse active et exhaustive des entreprises réalisées avec le soutien des institutions étatiques et du consultant en transaction BNP Paribas.**
 - 3. Attribution par Standard & Poors d'une cote de crédit de BBB- à la Bulgarie**
 - 4. Transparence et clarté de la procédure générale de privatisation et des règles y afférentes.**
-

Merci de votre attention!